

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET EUROPÉENNES

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU PORTE-PAROLAT**  
*Sous-direction de la presse*

**POINT DE PRESSE DU 19 janvier 2012**

Au point de presse de ce jour, le porte-parole adjoint du ministère des Affaires étrangères et européennes a fait les déclarations et a répondu aux questions suivantes :

**1 - Déplacement du ministre d'État à Nantes**

Le ministre d'État effectuera le 20 janvier un déplacement à Nantes au cours duquel il visitera plusieurs services du ministère des Affaires étrangères et européennes et participera à la cérémonie de présentation des vœux avec les agents.

Pionnier dans ce domaine, le ministère des Affaires étrangères et européennes a effectué les premières délocalisations de services centraux au début des années 1960, avec la nomination à Nantes d'une quarantaine d'agents qui constituaient l'embryon de l'actuel service central d'état-civil (SCEC). En 2012, le SCEC comprend 360 agents et il est en matière d'état-civil l'interlocuteur de 5 millions de citoyens. Il est souvent présenté à ce titre comme étant «la première mairie de France». Le SCEC est en effet dépositaire des registres d'état civil relatifs aux événements d'état civil (naissance, mariage, décès, reconnaissance, adoption, etc.) survenus à l'étranger et dans des pays anciennement sous souveraineté française, et concernant des Français. Il a pour mission d'assurer la conservation, la mise à jour et l'exploitation d'environ 15 millions d'actes et établit en moyenne plus de 8 000 actes par jour.

Aujourd'hui près de 900 agents du ministère des Affaires étrangères et européennes travaillent à Nantes. Le ministère des Affaires étrangères et européennes, qui est le ministère dont les services centraux installés en dehors de Paris sont les plus nombreux, veille à développer ce bassin d'emploi nantais en continuant de transférer des activités entre les services parisiens et nantais.

Les services nantais du ministère des Affaires étrangères et européennes sont spécialisés dans les domaines consulaires (état-civil, visas), informatiques, de gestion et de comptabilité. Un Institut de formation aux Affaires administratives et consulaires (IFAAC) assure les formations initiales et continues aux métiers consulaires et de gestion à destination des agents du ministère affectés dans les ambassades et consulats français à l'étranger. Nantes accueille par ailleurs un des deux centres d'Archives diplomatiques du ministère (CADN). Des études sont en cours pour augmenter la capacité d'accueil d'archives du centre d'Archives diplomatiques de Nantes.

M. Alain Juppé interviendra le 20 janvier à 18 heures aux côtés de M. Joska Fischer, ancien ministre allemand des Affaires étrangères dans le cadre des journées du Nouvel Observateur qui se déroulent à Nantes du 19 au 21 janvier, à la cité des Congrès. Inscription: [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com)

**2 - Crédits d'action sociale du ministère des Affaires étrangères et européennes**

**Q - La CFDT du ministère des Affaires étrangères et européennes dénonce la baisse des crédits d'action sociale du ministère dont bénéficient quelque 3.500 agents, particulièrement ceux dont les salaires sont les plus bas. Quelle est votre réaction?**

**R - Il y a sans doute une confusion.**

Aussi bien en loi de finances initiale (LFI) qu'en crédits disponibles, après prise en compte de la réserve de précaution (qui passe de 5 à 6 % en 2012), la dotation d'action sociale du ministère augmente en 2012 de 12 %.

Si des mises en réserve de crédits sont effectuées en début d'année au titre de la politique du gouvernement en matière «d'État exemplaire», ces crédits ont vocation à être restitués en fin de gestion, sur la base des résultats obtenus par chaque ministère.

En 2011, le ministère des Affaires étrangères et européennes a recouvré 100 % de ces crédits en fin de gestion.

L'administration, en accord avec les représentants des personnels, a en outre voté, lors du dernier Comité d'action sociale, une revalorisation du quotient familial qui aura pour effet d'augmenter, dès le 1er janvier 2012, le montant et le nombre des prestations versées aux agents du ministère.

### **3 - Naufrage du navire de croisière en Italie**

**Q - A propos des passagers français, le bilan (deux morts, 4 disparus) a-t-il évolué ? Parmi les 5 corps retrouvés mardi, y a-t-il deux Français ou plus ?**

**R - Selon les éléments dont nous disposons, ce sont désormais quatre de nos compatriotes qui ont perdu la vie dans le naufrage du Costa Concordia.**

**Nous sommes toujours sans nouvelles de deux ressortissants français.**

**Le centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes et notre ambassade en Italie, en liaison avec les autorités italiennes, accompagnent les familles concernées dans leurs démarches.**

### **4 - Chine**

**Q - Le dissident chinois Yu Jie qui vient de fuir aux USA, a dénoncé les tortures dont il a été victime en Chine. L'ambassadeur américain Gary Locke a évoqué une «répression importante» qui s'aggrave en Chine. Que dit le Quai d'Orsay sur la situation des droits de l'homme en Chine ?**

**Quelle est la réaction de la France à la suite de l'immolation de jeunes moines tibétains ?**

**R - La France et ses partenaires européens ont exprimé à plusieurs reprises leur préoccupation concernant les condamnations récentes des défenseurs des droits de l'Homme en Chine.**

**La question des droits de l'Homme est une constante de notre dialogue et est évoquée au plus haut niveau et à chaque occasion, tant sur le plan bilatéral qu'au niveau européen.**

**C'est aussi dans cet esprit qu'au plan bilatéral, nous menons depuis plusieurs années des coopérations concrètes portant sur le renforcement de l'État de droit et la réforme du système judiciaire.**

**S'agissant de la deuxième question concernant le Tibet, à la suite des incidents dramatiques intervenus ces dernières semaines, la France exprime sa tristesse face à la mort par immolation de jeunes religieux tibétains. Le caractère extrême de leur geste traduit un désespoir profond.**

**La France est préoccupée par la recrudescence de ces immolations depuis l'automne 2011.**

**Elle rappelle son attachement à la liberté religieuse et à la préservation de la culture et des traditions tibétaines, ainsi qu'au respect des droits de l'Homme. Elle considère que le dialogue**

**est l'unique voie pour parvenir à une solution durable, respectant pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.**

**Ces messages sont régulièrement rappelés aux autorités chinoises dans le cadre de nos contacts politiques et du dialogue UE-Chine sur les droits de l'Homme.**

#### **5 - Mali**

**Q - Confirmez-vous une visite à Bamako dimanche d'Alain Juppé ? Cette visite est-elle liée aux combats dans le nord du Mali? À une éventuelle libération d'otages ?**

**R - Le ministre d'État ne se rend pas à Bamako dimanche.**

#### **6 - Ukraine**

**Q - L'ambassadeur François Zimeray chargé des droits de l'Homme qui s'est déplacé en Ukraine, n'a finalement pas été autorisé à voir Ioulia Timochenko dans sa prison. Un commentaire ?**

**R - Comme nous l'avons annoncé hier, l'ambassadeur pour les droits de l'Homme, M. François Zimeray, est actuellement en mission en Ukraine. Il avait demandé à rencontrer plusieurs personnes incarcérées, en particulier Mme Ioulia Timochenko, ancien Premier ministre, M. Valery Ivachenko, ancien ministre de la Défense, et M. Iouri Loutsenko, ancien ministre de l'Intérieur.**

**Nous déplorons que les autorités ukrainiennes n'aient pas accordé à l'ambassadeur pour les droits de l'Homme, le droit de visite à l'ancienne Première ministre Ioulia Timochenko.**

**Nous avons déjà marqué notre préoccupation à l'occasion du déroulement du procès en appel de Mme Ioulia Timochenko, comme les autres procédures judiciaires menées contre d'autres personnalités de l'opposition./.**